

Date de convocation : 13 mai 2026



**MAIRIE DE BOISSERON
HERAULT**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 18 mai à 19h30, dans la Salle Lafont, le Conseil Municipal de la Commune de Boisseron dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Loïc FATACCIOLI, maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 19 - Présents : 17 - Votants : 18

Etaient présents, M. FATACCIOLI Loïc, Mme NADAL Karine, M. REVERSAT Jean, Mme PEYRARD Corinne, M BRIDIER Bernard, M JOSEPH Xavier, M TALTAVULL Emmanuel, Mme MUSEL Sandrine, M SULTAN Bruno, M LOUIS Nicolas, Mme LAPORTE Sophie, Mme GIRARD Anaïs, Mme CLEMENT Florence, M FOURNIER Quentin, M JOUJOUX Bernard, Mme MARTINEZ Gaele, M DEVISE Olivier,

Procuration : Mme CAMACHO Laura (Mme MARTINEZ Gaele),

Absents excusés : Mme MAZURE Danièle, Mme CAMACHO Laura

Absents non excusés :

DEFENSE : Désignation d'un correspondant Défense.

Pour : 18

Abstention : 0

Contre : 0

M Reversat expose au conseil municipal qu'il lui appartient de désigner un correspondant défense au sein de l'assemblée délibérante en application des dispositions de la Circulaire 2004-001395 du Ministre des Armées en date du 24 janvier 2004.

Le correspondant défense aura pour mission de renforcer le lien entre la Nation et ses forces armées, par le développement de la réserve opérationnelle et citoyenne qui en sera un vecteur fondamental.

Ces actions doivent, pour en garantir le caractère concret et la pérennité, s'appuyer sur une dimension locale forte.

Le correspondant défense aura vocation à devenir un interlocuteur privilégié pour la défense. Il sera destinataire d'une information régulière et sera susceptible de s'impliquer dans la nouvelle réserve citoyenne et de s'occuper du recensement.

Cette fonction peut conduire le conseiller municipal à se déplacer dans le Département, notamment, pour participer à des réunions d'information que le Délégué militaire départemental organisera.

M Reversat invite le conseil à procéder à l'élection du Correspondant défense.

M Joseph Xavier est élu par l'assemblée à l'unanimité.

Ainsi délibéré et ont signé au registre les membres présents
Pour extrait conforme

Le Maire, Loïc FATACCIOLI

Secrétaire de séance, Karine NADAL

